



L'ESPACE FORMATIONS



Se former avec L'ÉPOC



L'ÉPOC 2018

Siège social : 18 rue Georges Thill – 75019 Paris



Association Loi 1901

Siret : 48168335700026 - APE 8899B



Organisme de formation enregistré sous le n° 11754555975

❖ ÉDITO

Le dispositif de L'ÉPOC, par ses espaces d'accueil et de suivi thérapeutique, **s'adresse aux plus précaires en souffrance psychique** qui n'iraient pas forcément voir un psychologue dans une structure classique. Nous promovons et facilitons l'accès rapide à un accueil et **un suivi thérapeutique facile pour toute personne vulnérable** indépendamment de raisons financières, culturelles ou sociales. L'accueil et le suivi sont assurés par des praticiens orientés par la psychanalyse (psychologues cliniciens, psychiatres) en prise avec le malaise de la Cité et les conflits dans le Monde.

Mais L'ÉPOC a toujours mobilisé et intéressé les **professionnels de champs divers** qui s'occupent dans la Cité de ces mêmes personnes (social, insertion, médico-social, justice, hébergement, etc.). De fait, chaque année des centaines de partenaires nous adressent des personnes et comme l'un d'eux l'avait dit « c'est simple » de travailler avec L'ÉPOC. Vecteur d'innovation sociale par cette réponse à la souffrance et à l'urgence subjective en temps réel, nous favorisons le décloisonnement des dispositifs et des interventions au bénéfice des personnes reçues sans cliver le social et le thérapeutique.

L'ESPACE FORMATIONS: L'ÉPOC est un organisme de formation. C'est un pôle de sensibilisation, de formation et de soutien des professionnels du champ social, médico-social et sanitaire (travailleurs sociaux, assistantes sociales, chargés d'insertion, éducateurs, psychologues, infirmiers, médecins et personnels soignants, juristes, personnels encadrants, directeurs, bénévoles associatifs, etc.) et d'autres intervenants de la Cité. A cet effet nos programmes sont établis en référence aux besoins **des professionnels de terrain qui interviennent auprès de publics en vulnérabilité psychique et/ou sociale**. Des propositions sur mesure peuvent être développées sur demande des institutions.

Notre service formations permet au professionnel d'étoffer sa formation à l'accueil, l'accompagnement et à l'orientation des personnes vulnérables. Il s'agit de soutenir les différents professionnels et intervenants de la Cité qui sont souvent démunis face à des problématiques qui mettent à mal leur travail quotidien et quand ils ont besoin d'outils pour leur pratique auprès de publics vulnérables. **Nos champs d'expertise sont la santé mentale, la psychopathologie associée à la vulnérabilité psychique et la précarité sociale. Nos formations se déclinent sur le thème de la psychopathologie et de la précarité sociale.**

Nos formations visent à acquérir un perfectionnement des connaissances, à favoriser la construction d'outils théoriques et pratiques pouvant servir aux professionnels dans leur quotidien pour repérer, comprendre, orienter et aider les personnes en précarité psychique et sociale. Cela permet de proposer une prise en charge adaptée à ce public en vulnérabilité, d'ouvrir un questionnement, voire de modifier, chez certains professionnels, l'approche de la souffrance psychique afin de pouvoir parfois « décaler » leur réponse et se positionner autrement face à certaines situations.

A notre époque : les professionnels, qu'ils soient acteurs sociaux, de l'insertion, du sanitaire, et des divers secteurs qui prennent en charge des personnes en grande vulnérabilité, sont souvent démunis quand « les outils classiques » ne suffisent plus pour soutenir un parcours d'insertion ou de vie. Nous leur proposons des modalités de formation « sur mesure ».

❖ Publics concernés

Les formations s'adressent aux professionnels ayant des fonctions d'accueil et d'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale. Ce sont les professionnels du champ social, éducatif, médico-social, sanitaire et de l'insertion concernés par l'interface entre souffrance psychique et insertion sociale et/ou professionnelle :

Assistants sociaux, travailleurs sociaux, assistants socio-éducatifs, chargés d'insertion, éducateurs, psychologues, infirmiers, médecins et personnels soignants, juristes, personnels encadrants, directeurs, bénévoles associatifs, etc.

❖ Prérequis

Notre organisme de formation est destiné aux professionnels. Ils ont suivi une formation initiale en travail social, psychologie, médecine, école infirmière ou toute autre formation donnant lieu à une pratique sociale, médico-sociale et/ou **avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.**

Les professionnels s'adressent à notre service formation lorsqu'ils sont démunis face à des problématiques qui mettent à mal leur travail quotidien et quand ils ont besoin d'outils, d'un autre savoir-faire, d'acquérir des compétences nouvelles, pour leur pratique auprès de publics vulnérables.

Nous rencontrons en amont les équipes qui nous demandent des formations sur mesure pour connaître leur demande précise, répondre aux problématiques rencontrées, connaître le type de formation des professionnels de l'équipe (travailleurs sociaux, CESF, etc.) et leur pratique quotidienne.

❖ Formations en inter ou en intra

Les formations peuvent se dérouler dans notre espace formation ou sur site.

L'ÉPOC - Espace formation : 19 rue de Nantes – 75019 Paris Métro : Crimée

Contact : Sylvie ULLMANN

Fondatrice et Directrice générale

Directrice Pôle Formation

☎ 07 70 02 32 96

Email : sylvie.ullmann@gmail.com

Courrier à adresser : L'ÉPOC – service formation – siège social : 18, rue Georges Thill, 75019 Paris

❖ Une équipe de formateurs

Les professionnels de L'ÉPOC, psychologues cliniciens, ont l'expérience de l'accueil de personnes en souffrance psychique et sociale. Praticiens formés au repérage des catégories cliniques psychiatriques classiques comme aux formes contemporaines de précarité et de désinsertion subjective, ils sont à même de transmettre un savoir-faire singulier fondé sur leurs expériences cliniques dans un cadre éthique du un par un.

Nos formateurs

Tereza Pinto

Psychologue clinicienne, Master 2 en Psychopathologie et Doctorat en Psychopathologie et Psychanalyse.

Spécialisée dans l'abord de la psychopathologie, de l'insertion et dans l'accompagnement des professionnels.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Françoise Mornington

Psychologue clinicienne, Master 2 en Psychopathologie clinique, Doctorat de Psychanalyse et Doctorat en Sciences du langage.

Spécialisée dans l'abord des risques psychosociaux

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Christine Tausin

Psychologue clinicienne, DESS de Psychologie clinique et pathologique.

Spécialisée dans l'abord de la vulnérabilité psychique et la question du lien social ; dans l'abord des problématiques entre souffrance psychique et habitat.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Flavia Hoffstetter

Psychologue clinicienne, Master 2 en Psychopathologie clinique.

Spécialisée dans l'abord de la psychopathologie, de la pathologie psychiatrique ; de la gestion de la crise suicidaire et de la gestion de la violence et de l'agressivité.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

Martine Bottin-Daneluzzi

Psychologue clinicienne, DESS de Psychologie clinique et pathologique.

Spécialisée dans l'abord de la petite enfance et des thématiques liées à la parentalité.

Formation, supervision et analyse des pratiques.

SOMMAIRE



Formations

<u>« Introduction et sensibilisation à la psychopathologie dans le champ social »</u>	pp. 6-7
<u>Les « troubles addictifs » : comprendre pour mieux accompagner</u>	pp. 8-9
<u>« Prévention des risques psycho-sociaux » :</u> <i>Accompagner et orienter les personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale</i>	pp. 10 - 12
<u>« Encadrer des professionnels accompagnant un public en grande souffrance psychique et/ou sociale »</u>	pp. 13 - 14
<u>« L'approche clinique comme un outil pour le professionnel de l'accompagnement</u>	pp. 15 - 16
<u>« Sensibilisation aux syndromes de Diogène »</u>	pp. 17 – 18
<u>« Se loger - Habiter »</u> <i>Optimiser la relation d'aide et l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale en visite à domicile</i>	pp. 19 – 21
<u>Proposition sur mesure</u>	p. 22
<u>Méthodes pédagogiques</u>	p. 22
<u>Informations pratiques</u>	pp. 22 – 23
<u>Évaluation de la formation</u>	p. 24
<u>Bulletin d'inscription</u>	p. 25



<u>Accompagnement : analyses de pratiques, supervision, intervention</u>	p. 26
---	-------

<u>Conditions générales de vente</u>	pp. 27 - 28
<u>Nos références</u>	p. 29



Programmes de formation

Formation : « Introduction et sensibilisation à la psychopathologie dans le champ social »

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des chargés d'insertion, des éducateurs, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des juristes, des aidants bénévoles, etc.

Prérequis : avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 5 séances de 3h soit 15h de formation.

Capacité : places limitées à 10 participants.

Objectifs

Les acteurs du travail social sont de plus en plus confrontés, dans des contextes divers, à la souffrance psychique, corrélée à la précarité et à l'exclusion. Dans l'intérêt du bon déroulement de leurs accompagnements, il est essentiel que ces acteurs puissent avoir des outils pour repérer, comprendre et aider le sujet en souffrance. Pour cela, il est nécessaire de pouvoir évaluer la complexité de certaines situations dans lesquelles la précarité sociale paraît dédoublée d'une précarité d'un autre ordre, plus proche de la psychopathologie.

La souffrance psychique en lien direct avec la précarité peut se présenter, non pas par des cadres psychopathologiques classiques et très bien définis, mais par une symptomatologie diffuse allant de l'isolement aux addictions, en passant par les trajectoires sociales chaotiques, voire par l'errance de certains et les conduites à risque. La détresse psychologique qui en découle, en sus de la détresse sociale, parasite la relation d'aide et peut rendre inopérants les efforts fournis pour la réinsertion du sujet souffrant, sachant de surcroît que le travailleur social rencontre le plus souvent un public très peu demandeur de soins psychiques. Il est ainsi propulsé à une place très importante à partir de laquelle il peut reconnaître un besoin de soins, qui peut ainsi être compris dans ses propositions de prise en charge. Or le travailleur social peut constater dans sa pratique : si la souffrance psychique peut entraîner une tendance à l'errance psycho-sociale, la confrontation à la précarité et à l'exclusion peut aussi, à son tour, fragiliser l'équilibre des sujets à tel point qu'ils deviennent susceptibles à la maladie mentale. Cela peut facilement constituer un cercle vicieux qu'il serait important de pouvoir rompre.

Partant de l'expérience des participants et de l'intervenant, **cette formation aura pour objectif principal la construction d'outils théoriques et pratiques pouvant servir au travailleur social dans son quotidien pour repérer, comprendre, orienter et aider les personnes en souffrance psychique.** Le repérage d'une éventuelle psychopathologie est capital pour que le professionnel puisse se positionner et proposer, dans sa mission d'accompagnement, les solutions les plus à même d'être saisies par le sujet et de lui venir effectivement en aide.

Une introduction à la psychopathologie se fait ainsi nécessaire, notamment l'approche psychanalytique de la psychose et ses incidences à bas bruits, fréquemment rencontrées dans le champ social.

Contenu de la formation

1. Les rapports entre précarité sociale et précarité subjective
2. Introduction à la psychopathologie
3. Introduction à l'approche psychopathologique psychanalytique
4. La psychose et la psychose ordinaire
5. Le réseau de soins psychologiques et/ou psychiatriques destiné aux personnes en situation de précarité

Méthodologie

1. Partage et échange d'expériences.
2. Étude et discussion de cas.
3. Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées.
4. Une séance sera dédiée à la discussion des cas rencontrés par les professionnels.

Tarifs

- **Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable pour les 5 sessions : 670 euros net**
- **Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable pour les 5 sessions : 370 euros net**
- **Pour une formation dédiée à une équipe : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.**

Dates 2018 de 14h à 17h

Dates de la formation pour cycle 1 les mardis : 6,13, 20, 27 mars et 3 avril 2018.

Dates de la formation pour cycle 2 les jeudis : 17, 24, 31 mai, 07 et 14 juin.

Dates de la formation pour cycle 3 les mardis : 11,18, 25 septembre, 2 et 9 octobre 2018.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.



Formation

Les « troubles addictifs » : comprendre pour mieux accompagner

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des éducateurs, des chargés d'insertion, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des aidants bénévoles, etc.

Prérequis : avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 5 séances de 3h soit 15h de formation.

Capacité : places limitées à 10 participants.

Argument et objectifs

Les dits « troubles addictifs » ne sont pas un apanage de notre époque contemporaine, puisque de tout temps l'homme a été confronté au problème de la dépendance. L'histoire du terme *pharmakon* en est le témoin. Cependant, aujourd'hui ils envahissent le champ de l'accompagnement et du soin de façon remarquable. Si l'abus de certains usages et de certaines conduites ne peut pas configurer un phénomène inédit, les formes de manifestations de ces abus, ainsi que leur recrudescence, font bel et bien partie des faits pathologiques auxquels les professionnels du soin et de l'accompagnement sont confrontés.

La question de la dépendance appelle donc celle de l'abus et de l'excès, c'est-à-dire, le fait qu'un sujet puisse s'adonner de façon répétitive à une pratique au risque de sa propre vie, au risque de s'empoisonner et de périr. Alors, au-delà du fait médico-social de la dépendance – qui appelle, de nos jours, des politiques de santé publique – les professionnels de l'accompagnement et du soin se retrouvent face à un sujet singulier pour qui – et bien au-delà du sens commun – la dépendance a un sens particulier. Si tous les toxicomanes ont en commun la consommation abusive d'une substance aggravée de dépendance, les chemins particuliers que prend chacun d'entre eux ne peuvent en aucun cas être pris dans les mailles de la généralisation. Nous ne pouvons pas oublier que l'inflation de cette catégorie diagnostique est aussi un effet contemporain de l'usage, dans la pratique psychiatrique, des manuels diagnostiques attachés aux manifestations visibles des pathologies. Or, cet engouement contemporain à la part visible des états pathologiques rend invisible le sujet dont il est question.

Il est remarquable cependant que la société actuelle suscite chez le sujet des réponses passant par l'action plutôt que par l'élaboration et la réflexion. La consommation et la compulsion viennent ainsi s'inscrire dans un contexte social particulier dans lequel les sujets sont invités à agir. Véritable symptôme social de notre contemporanéité, les « conduites addictives » viennent nous rappeler une certaine défaillance sociale, d'où leur présence si courante dans les situations d'exclusion et de précarité.

Pour le professionnel de l'accompagnement et du soin, il est essentiel de comprendre les mécanismes psychiques menant à l'abus et à la dépendance, tout en ayant une perspective critique vis-à-vis de cette catégorie. Nous aborderons cette réalité clinique et sociale guidés par l'approche théorique et pratique de la psychanalyse.

Contenu de la formation

- 1) Définition des addictions et des dits « troubles addictifs » : Histoire, contexte et actualité
- 2) Le référentiel psychiatrique dans la définition d'addiction
- 3) Les addictions avec substance
- 4) Les addictions sans substance
- 5) Le rapport entre addiction et souffrance psychique
- 6) Le rapport entre addiction et précarité
- 7) Les retentissements familiaux et sociaux de la dépendance
- 8) Les modes de prise en charge et les structures concernées
- 9) Rapport d'aide et addiction

Méthodologie

- 1) Partage et échange d'expériences,
- 2) Étude et discussion de cas
- 3) Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées.

Tarifs :

- **Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable pour les 5 sessions : 670 euros net**
- **Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable pour les 5 sessions : 370 euros net**
- Pour une formation dédiée à une équipe : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Formation : Les « troubles addictifs » : comprendre pour mieux accompagner

Dates de la formation 2018 : 15, 22, 29 mai, 05 et 12 juin 2018 de 14h à 17h.

Sur mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.



Formation

« Prévention des risques psycho-sociaux : accompagner et orienter les personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale »

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des chargés d'insertion, des éducateurs, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des juristes, des aidants bénévoles, etc.

Prérequis : avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 5 sessions d'une matinée (3h) soit 15 heures de formation.

Capacité : places limitées à 10 participants.

Objectif général : L'ÉPOC propose une formation sous forme de 5 sessions de 3 heures qui a pour objectif d'optimiser la prévention des risques psychosociaux, en nouant la pratique à une approche théorico-clinique, questionnant les relations entre partenaires sociaux et usagers.

De la prise en charge à l'accueil

L'objectif de cette action de formation est de questionner et d'approfondir avec les professionnels les enjeux du suivi du public en grande difficulté.

L'évolution de la société portée par les conquêtes de la science met en relief différentes déclinaisons des structures familiales induisant un mouvement dans les rapports hommes - femmes - enfants. Les professionnels du champ social et sanitaire sont aux prises avec ces remaniements étant alors amenés à mettre en place de nouveaux dispositifs dans leur mission. Dans le même temps sont apparus d'autres discours sur les fonctions parentales, sur les rapports au travail amenant les professionnels à rencontrer des situations complexes sur le plan relationnel dans l'accompagnement et le suivi des usagers. Confrontés à des difficultés dans l'accueil et le suivi d'adultes, de jeunes, d'enfants, d'usagers en situation d'urgence, ces rencontres demandent pour le professionnel, engagé dans une relation d'aide et de prise charge, une maîtrise suffisante des démarches d'écoute, d'analyse de situation, de concertation dans l'aide à la détermination d'une conduite à tenir.

Modalité organisationnelle : constitution d'un groupe de 10 stagiaires, compte tenu des exigences pédagogiques d'échange et de confrontation des pratiques afin de mieux valoriser les outils de chacun.

Cadre pédagogique chaque session intègre un même cadre de travail :

- Identification des problématiques rencontrées
- Etudes de cas et illustrations cliniques
- Témoignages et analyse des pratiques
- Evaluation des acquis et de leur transférabilité sur le terrain.

Session 1

Identifier les différences entre les normes institutionnelles et les valeurs en présence conduit chaque professionnel à interroger ses représentations à l'œuvre lors de la première rencontre avec l'usager afin d'aller au-delà des difficultés éprouvées. En fonction du contexte institutionnel et de la spécificité du professionnel, comment écouter, entendre, parler, répondre ? Quels outils élaborer pour favoriser au-delà des difficultés de situations une véritable prise en compte des demandes explicites et/ou implicites des personnes rencontrées ? Quelles modalités d'analyse et de compréhension permettront d'avancer sur un terrain encombré par les représentations à l'œuvre ? Quelles démarches seront nécessaires pour répondre aux difficiles questions de l'écoute et de la communication. ?

Session 2

Repérer les processus psychiques en jeu, notamment d'ordre affectif, qui influent sur l'écoute et l'expression permet une meilleure compréhension de la fonction des entretiens dans la pratique des professionnels et de leur place dans l'institution d'appartenance. Cela interroge les positionnements des professionnels et les actes posés.

Session 3

Réfléchir à la relation, à l'élaboration théorique par la mise en perspective que permet la parole facilite le repérage et la compréhension des difficultés rencontrées par les professionnels. Grâce à l'analyse soutenue par l'animateur, ces questionnements partant de situations concrètes et singulières énoncées tour à tour par les participants visent à amener les professionnels à se repérer en tant que sujet dans l'institution et à resituer leurs actes dans la dynamique de leur équipe, de leur institution et de leur mission.

Session 4

Comprendre les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs pratiques au quotidien constitue un ensemble de points d'appuis qui donnent aux professionnels une meilleure compréhension du sens de leurs actes et de leurs représentations.

Session 5 :

Proposer une grille de lecture élaborée pendant la ou les sessions amène le professionnel à appréhender les phénomènes à l'œuvre en l'aidant à la détermination d'une conduite en donnant un statut à la parole et à sa fonction ce qui le protège de l'épuisement professionnel.

Tarifs :

- Frais pris en charge par mon employeur - Tarif applicable pour les 5 sessions : 670 euros net
- Frais pris en charge par moi-même - Tarif applicable pour les 5 sessions : 370 euros net
- Pour une formation dédiée à une équipe : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Dates de la formation 2018 :

Cycle 1 : 6 mars, 10 avril, 2 mai, 5 juin, 3 juillet.

Cycle 2 : 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre.

Sur mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.

Formation

« Encadrer des professionnels accompagnant un public en grande souffrance psychique et/ou sociale »

Publics concernés :

Professionnels responsables d'équipe, chefs de service, coordinateurs, directeurs, tout professionnel du champ médico-social et social ayant une expérience d'encadrement.

Prérequis : être encadrant et avoir une pratique effective auprès de professionnels accompagnant des publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : formation sur 3 journées, une journée par semaine : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h

Capacité : places limitées à 10 participants.

Les professionnels de l'accompagnement social et du soin psychique sont de plus en plus confrontés à la précarisation des personnes suivies, ce qui apparaît corrélé, le plus souvent, à une grande souffrance psychique. La marginalisation et l'exclusion des individus dans notre société contemporaine est, malheureusement, une donnée à la hausse. Tenir le cap en tant que professionnel et accueillir une parole portant sur des histoires de vie très abimées peut se révéler, au fil du temps, comme épuisant. Cela peut alors entraîner de la souffrance chez le professionnel lui-même, un sentiment d'impuissance qui peut, à la longue, détériorer la relation d'aide et introduire le questionnement sur le bien-fondé de certains suivis. Or, ces sentiments d'impuissance, voire d'incompétence, ou d'autres sentiments qui peuvent se construire de façon défensive à l'encontre des usagers, sont d'autant plus difficiles à surmonter que le professionnel se croit isolé ou non soutenu par sa hiérarchie.

En même temps, le cadre de proximité est soumis, lui aussi, à des contraintes relatives au bon fonctionnement de la structure à laquelle il appartient, tout en étant le mieux placé pour saisir les enjeux de l'engagement des professionnels de terrain et des difficultés rencontrées. Face au quotidien éprouvant propre aux métiers de l'accompagnement, un encadrement contenant et bienveillant serait à développer autant que faire se peut.

Au cours de cette formation, l'encadrant sera invité à une réflexion sur les conditions de travail de son équipe, ainsi qu'aux possibles freins rencontrés (institutionnels, organisationnels, de groupe, subjectifs...) susceptibles de cerner une situation dont la gestion serait délicate. Le participant s'engage à partager avec le groupe une situation tirée de son expérience pour que les discussions et les apports puissent s'appuyer sur des cas pratiques réels. Avec le concours du groupe et des apports du formateur, le participant doit être en mesure d'élaborer des outils pour faciliter l'encadrement et pour réussir à mieux soutenir son équipe.

Déroulement

La formation se déroule sur trois journées à une semaine d'intervalle entre elles, pour que le cadre puisse alterner entre réflexion en groupe et situation de travail. Le participant sera invité à partager une situation vécue pour qu'une discussion autour des éléments apportées rende possible la construction

d'outils partagés. Le formateur animera les séances de sorte que les contenus théoriques et méthodologiques soient abordés par le biais d'une construction pratique.

Contenu de la formation

1) Le contexte :

- Prendre la mesure de la prise en charge directe des personnes en grande souffrance psychique et/ou sociale.
- Comprendre la place du professionnel dans une institution particulière et les attentes de part et d'autre.
- Saisir l'importance de l'organisation du travail et des contraintes institutionnelles sur l'action d'accompagnement.
- Savoir repérer les situations de crise.

2) La construction du cadre

- Se servir des dysfonctionnements comme un outil diagnostic : le rôle du conflit et la place de l'encadrant.
- Pouvoir communiquer et rassurer son équipe : L'écoute professionnelle et l'encadrement contenant. Comment l'écoute clinique peut aider dans la construction du cadre.
- Savoir mobiliser les valeurs communes pour la cohésion de l'équipe.
- Savoir se servir des outils classiques (réunions, synthèses...) comme outils favorisant la cohésion et le soutien entre professionnels pairs.
- Pouvoir repérer, voire prévenir, l'épuisement du professionnel du terrain.

Méthodologie

Pédagogie interactive alternant :

- études de cas et analyse des pratiques
- apports théoriques et méthodologiques
- échanges et mutualisation

Tarifs :

- **Les frais seront pris en charge par mon employeur - Tarif applicable pour les 3 jours 935 euros net**
- **Les frais seront pris en charge par moi-même - Tarif applicable pour les 3 jours 695 euros net**
- **Pour une formation dédiée à une équipe : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.**

Dates de la formation 2018 : 1, 8 et 15 février 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.

Formation

« L'approche clinique comme un outil pour le professionnel de l'accompagnement »

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels du champ social, sanitaire et médico-social concernés par l'interface entre insertion sociale et professionnelle et santé psychique. Elle peut concerner des assistants sociaux, des travailleurs sociaux, des assistants socio-éducatifs, des chargés d'insertion, des éducateurs, des infirmiers, des psychomotriciens, des aides médico-psychologiques, des aidants bénévoles, des juristes, etc.

Prérequis : avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 9h sur 3 demi-journées : 3 séances de 3h.

Capacité : places limitées à 10 participants.

Étymologiquement, le terme « clinique » nous arrive comme un héritage du *Kliné* grec, qui désignait l'acte de se pencher sur le chevet d'un malade pour l'observer, l'écouter et essayer ainsi de comprendre son état dans le but de le guérir. Même si, à l'origine, nous pouvons remarquer la forte influence du savoir médical, ce terme nous laisse entrevoir la vocation première de toute clinique comme l'écoute sans préjugés d'un sujet singulier dans une situation particulière. Particulière, car le clinicien ne peut pas exister en tant que tel sans que le sujet croie en la capacité du clinicien de l'aider. Seuls, la technique et le savoir-faire ne sauraient être suffisants. Cela se fonde sur ce que la psychanalyse a convenu d'appeler le *transfert* et qui sera au cœur de nos échanges. Ce concept essaie de rendre compte de ce qui justement permettra au clinicien d'occuper cette position et de représenter, pour un sujet, celui qui saura comment atténuer sa souffrance. Le transfert est aussi ce que, en retour, engage le praticien dans une posture éthique, car, si être *supposé savoir* équivaut, à un premier moment, à accueillir une demande, cela ne pourrait se confondre avec une certitude de pouvoir y répondre et de tout savoir sur les solutions pour une histoire que, somme toute, nous est bien étrangère.

La relation d'aide et d'accompagnement dans le travail social se retrouve, à bien des égards, dans une situation analogue à celle du clinicien. L'écoute est omniprésente et elle s'avère d'autant plus pertinente qu'elle est singularisée. Les histoires de vie et les expériences n'étant pas superposables, le travailleur social doit alors composer avec des rencontres qui sont, à chaque fois, uniques. C'est alors l'éthique de son acte en tant que professionnel qui sera le fil conducteur de tout accompagnement. C'est pourquoi un répertoire de bonnes pratiques reste creux en ce qui concerne le réel de ces rencontres. D'un autre côté, il sera aussi confronté à la question de l'autonomisation du sujet qui est le but ultime de toute relation d'aide dans le travail social : faire en sorte que le sujet ne s'aliène pas dans sa demande d'aide et qu'il puisse être reconnu – et se reconnaître – en tant qu'acteur de son histoire passée, présente et future.

Nous aborderons ainsi, selon une orientation psychanalytique, ce qui est en jeu dans un relation marquée par la demande d'aide, aussi bien du point de vue du sujet que du point de vue du

professionnel. Les professionnels seront invités à partager des situations vécues dans leurs pratiques pour qu'elles soient discutées en groupe.

Contenu de la formation

- 1) Les notions de besoin, de demande, et de désir dans le contexte de l'accompagnement social
- 2) La singularité de la demande, la rencontre d'un sujet
- 3) Réflexions sur les réponses possibles dans le rapport d'aide
- 4) Les rapports du sujet au social : les rapports à la loi symbolique, l'inscription dans le lien social
- 5) la notion de transfert
- 6) D'un destin possible du transfert : de la dépendance à l'autonomie
- 7) l'éthique d'une pratique de l'écoute : la position du professionnel du champ social entre éthique et déontologie.

Méthodologie

- 1) Partage et échange d'expériences,
- 2) Étude et discussion de cas
- 3) Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées

Tarifs :

- **Les frais seront pris en charge par mon employeur** Tarif applicable pour les 3 sessions 405 euros net
- **Les frais seront pris en charge par moi-même** Tarif applicable pour les 3 sessions 260 euros
- **Pour une formation dédiée à une équipe** : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Sur-mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.



Formation « Sensibilisation aux syndromes de Diogène »

Publics concernés : La formation s'adresse à tous les professionnels qui interviennent auprès de personnes fragilisées ou qui se rendent sur le lieu de résidence ou d'hébergement des personnes : assistantes sociales, CESF, travailleurs sociaux, éducateurs, gardiens, gestionnaire de cas, équipes de soin à domicile, équipes de proximité des bailleurs sociaux, aides à domicile, chargé d'accompagnement vers le logement, bénévoles associatifs, etc.

Prérequis : avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Durée : 1 journée de 7h soit 7 heures de formation.

Capacité : places limitées à 10 participants.

Les professionnels du champ sanitaire et social, surtout ceux qui interviennent à domicile ou qui travaillent dans des lieux d'hébergement, sont souvent confrontés à des situations, *en apparence* très semblables, que l'on a convenu d'appeler *Syndrome de Diogène*. Ce syndrome englobe des situations très disparates qui ont en commun l'accumulation continue d'objets divers, très souvent des déchets, qui remplissent de façon parfois spectaculaire les lieux de vie, empêchant leur pleine utilisation et entraînant certains dangers, dont l'incendie est le représentant le plus redouté. Ces situations suscitent du dégoût, du rejet et construisent une barrière épaisse faite d'odeurs et d'horreur entre le sujet et les interlocuteurs possibles.

Ce syndrome apporte son lot de questions pragmatiques, notamment celle de l'incurie dans les lieux de vie, les interventions possibles de la part des propriétaires ou responsables, et aussi celle de l'absence de demande d'aide de la part du sujet présentant ce syndrome. Les interlocuteurs se retrouvent assez souvent démunis face à ces personnes qui leur donnent l'impression d'être totalement réfractaires à leurs efforts. Face à cet aspect particulier, nous pouvons nous interroger à propos du moment où le syndrome de Diogène deviendrait (ou non) un problème à régler. Attendre ou intervenir ? Telle est la question...

Sous cette apparence commune trouverait-on un cadre clinique ou diagnostique commun ? Rien n'est moins sûr. Nous pouvons ainsi retrouver, dans le champ clinique et psychiatrique, plusieurs propositions d'interprétation de ce phénomène qui n'atteint pas forcément que des personnes âgées.

Il n'y a donc pas une seule définition univoque de ce syndrome. Nous verrons alors ce que ces propositions différentes viennent apporter à la compréhension du dit Syndrome de Diogène, ce qu'elles arrivent à organiser dans ce champ et ce qu'elles introduisent en termes de conseils pratiques, quand il y en a effectivement.

Contenu de la formation

- 1 Pourquoi « syndrome de Diogène » : le recours à Diogène, le cynique.
- 2 Les manifestations possibles : Diogène primaire et Diogène secondaire
- 3 Les approches psychiatriques et les problèmes diagnostiques
- 4 Les interventions possibles (ou pas...)

Méthodologie : (cadre pédagogique)

1. Partage et échange d'expériences,
2. Étude et discussion de cas
3. Exposition théorique permettant la compréhension des situations rencontrées

Type d'action de formation : Perfectionnement des connaissances.

Objectifs

- Un bref apport de connaissances concernant la psychopathologie visant la compréhension des situations rencontrées sur le terrain.
- Donner aux participants les moyens d'optimiser l'aide, l'accompagnement de ces personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale.

Soit :

- Identifier les freins à la rencontre et à la communication avec ce public.
- Aide à la compréhension du syndrome de Diogène.
- Avoir un apport théorique en lien avec le contenu de la formation.
- Elaboration de solutions individuelles et collectives
- Elaboration d'une passerelle entre la pratique et la théorie.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure :

- d'adapter leur intervention.
- d'orienter leur pratique en fonction des éléments et des outils apportés dans le cadre de la formation.
 - Le réseau de soins psychologique et/ou psychiatrique : vers où orienter et quand (si cela est possible).

Tarifs :

- **Les frais seront pris en charge par mon employeur - Tarif applicable pour 1 journée 390 euros net**
- **Les frais seront pris en charge par moi-même - Tarif applicable pour 1 journée 340 euros net**
- **Pour une formation dédiée à une équipe : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.**

Dates de la formation en 2018

Une session le jeudi 8 mars 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Une session le jeudi 20 septembre 2018 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Sur mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.



Formation « Se loger - Habiter »

Optimiser la relation d'aide et l'accompagnement des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale en visite à domicile

Publics concernés : la formation s'adresse à tous les professionnels qui interviennent auprès de personnes fragilisées ou qui se rendent sur le lieu de résidence ou d'hébergement des personnes : assistantes sociales, CESF, travailleurs sociaux, éducateurs, gardiens, gestionnaire de cas, équipes de soin à domicile, équipes de proximité des bailleurs sociaux, aides à domicile, chargé d'accompagnement vers le logement, bénévoles associatifs, etc.

Cette formation est destinée à tous les professionnels du secteur de l'aide à domicile, de l'accompagnement vers le logement, du suivi social auprès de personnes résidant en logement, en hébergement temporaire ou permanent, confrontés au suivi du public en grande souffrance psychique sociale, et en rupture de lien social.

Prérequis : avoir une pratique effective auprès de publics en vulnérabilité psychique ou sociale.

Contexte

Être ou se rendre sur le lieu de vie ou de résidence d'une personne est un contexte particulier pour tous les professionnels concernés. Les référents, les travailleurs sociaux, assistantes sociales et CESF, les aides à domicile, les équipes de soin à domicile, les équipes de proximité des bailleurs sociaux, dans le cadre de leurs pratiques professionnelles (accompagnement lié au logement, VAD) et dans leurs missions liées à l'intégration par le logement interviennent, sur le lieu de vie des personnes, auprès de publics particulièrement fragilisés et pouvant se révéler avoir des troubles psychiatriques ou des problèmes ayant à voir avec une fragilité psychologique. Ces personnes sont parfois dans un déni et ne veulent pas entrer dans une démarche d'aide ou de soin.

Les divers professionnels sont désarmés tant du fait, le plus souvent, de leur manque de connaissance de la psychopathologie et des troubles psychiatriques que par le manque de réactivité des structures de soins. Ils ont peu de relais pour les conseiller et orienter les personnes.

Ils se retrouvent assez souvent démunis face à des personnes qui leur donnent l'impression d'être réfractaires à leurs efforts.

Face aux problèmes psychiques de certains sujets, les divers professionnels se trouvent confrontés notamment au retrait social, à des alcoolisations, à de l'agressivité, au manque d'hygiène (voire à des syndromes de Diogène) et/ou à tout autre état observé qui leur est difficilement supportable.

On peut entrevoir de l'« impuissance » face à ces personnes précarisées ayant connu, pour certaines d'entre elles, un habitat précaire ou la rue et cela accentue la lourdeur des situations et les problématiques rencontrées. « Jusqu'où aller », « comment se positionner », « comment moins se culpabiliser », « comment et quand faire appel à des partenaires » sont des questions posées.

Les pathologies d'ordre psychiatrique sont fréquentes ou du moins ce que nous nommerons la « précarité psychique » et ce champ est parfois mal cerné par les professionnels. Un éclairage théorique précis est donc proposé, articulé aux situations rencontrées.

Argument

Se rendre sur les lieux de vie des personnes nécessite pour les professionnels de repenser le contenu formel de leur formation et des valeurs institutionnelles à l'origine de la demande d'aide ou d'accompagnement des personnes. Comment établir une relation d'aide dans un accompagnement dans le cadre d'un respect mutuel quand une idée d'intrusion - justifiée ou non - peut se profiler chez la personne visitée ou rencontrée par le professionnel ? Les conflits, les malentendus attribuables à des différences de personnalité, à des pathologies physiques et mentales peuvent être aggravés, intensifiés par des problèmes qui peuvent être complexes et comporter de multiples facettes. Mais le règlement de certaines difficultés relationnelles et la résolution de ces problèmes peuvent favoriser des idées créatrices, des améliorations, de meilleures relations et un milieu de travail plus fluide.

Il est donc proposé une formation, sur un volet théorique, adapté à la pratique quotidienne, traitant notamment de la psychopathologie et du champ spécifique des psychoses, articulé à la particularité d'avoir à faire avec l'habitat, l'espace de vie de ces personnes.

Notre proposition est d'accompagner les professionnels par une formation théorique conjointement à des apports et des échanges dans le but de trouver des solutions individuelles et collectives aux problématiques soulevées par les enjeux de l'accompagnement du public en situation de souffrance psychique et sociale voire d'exclusion sociale sur le lieu de résidence des personnes.

Objectifs

- Un apport de connaissances concernant la psychopathologie.
- Donner aux participants les moyens d'optimiser l'aide, l'accompagnement sur le lieu de résidence et l'orientation des personnes en grande vulnérabilité psychique et sociale.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure :

- de repérer des éléments de diagnostics de la psychose notamment.
- d'orienter leur pratique en fonction de ces éléments et des outils apportés dans le cadre de la formation.

Modalités

- Identifier les freins à la rencontre et à la communication avec ce public.
- Aide à la compréhension des effets de la précarité psychique sur la précarité sociale observée.
- Avoir un apport théorique en lien avec les problématiques rencontrées (troubles du comportement, psychopathologie).
- - Apport de connaissances théoriques en psychopathologie clinique :
 - a) : La psychopathologie psychiatrique ;
 - b) : La psychopathologie psychanalytique.
- Elaboration de solutions individuelles et collectives
- Elaboration d'une passerelle entre la pratique et la théorie.

Méthodologie : (cadre pédagogique et supports)

- Brainstorming ;
- Partage et échanges d'expériences ;
- Etudes et discussion de cas ;

- Présentations (diaporamas) théorico-cliniques permettant la compréhension des situations rencontrées
- Discussion de textes et de cas cliniques publiés et distribués aux stagiaires.
- Chaque session correspond à une marche pédagogique partielle bien définie, la somme des sessions permet d'atteindre l'objectif pédagogique global.
- Evaluation : l'évaluation aura lieu à l'issue de la quatrième session afin de faire un premier retour sur la formation et d'envisager les suites à y donner.

Fréquence : 4 séances de 3h chacune.

Tarifs :

- **Les frais seront pris en charge par mon employeur** - Tarif applicable pour les 4 sessions : 550 euros net.
- **Les frais seront pris en charge par moi-même** - Tarif applicable pour les 4 sessions 420 euros net.
- **Pour une formation dédiée à une équipe** : un tarif spécifique est étudié et proposé ainsi que des dates selon demande.

Dates de la formation en 2018 : mercredis 30 mai, 6 juin, 13 juin et 20 juin 2018 de 9h30 à 12h30.

Sur mesure : La formation peut être adaptée à la demande d'une structure pour une équipe spécifique.



Proposition sur mesure

Toute institution peut nous demander une formation adaptée à un besoin particulier rencontré en interne.

Nous rencontrons en amont les équipes qui nous demandent des formations sur mesure pour connaître leur demande précise, répondre aux problématiques rencontrées, connaître le type de formation des professionnels de l'équipe (travailleurs sociaux, CESF, etc.) et leur pratique quotidienne.

Nous étudions ensemble le contenu de la formation et nous établissons une proposition de formation avec un contenu dédié, un programme adapté aux attentes et aux problématiques rencontrées ainsi qu'un devis. La formation peut alors se dérouler sur le site de la structure demandeuse ou au Centre de formation de L'ÉPOC.



Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques – Etudes de cas cliniques – Prise en compte de l'expérience des participants – Echanges avec les participants.

Pédagogie interactive alternant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et mutualisation.

Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs de L'ÉPOC dépendent du contenu visé par les actions de formation. Elles peuvent ainsi être très actives, avec la participation du stagiaire dans des jeux de rôles ou encore des élaborations personnelles sur des images photographiques, ou être plus tournées vers l'acquisition de concepts, ce qui demande plutôt un exposé théorico-conceptuel du formateur et des outils méthodologiques tels que les études de cas en petits et grands groupes. Le formateur qualifié réalise ainsi ce travail d'adéquation de la méthode au contenu, mais également au public à qui la formation est destinée.

- Apports théoriques élaborés à partir des questionnements de la pratique clinique et des échanges avec les partenaires.
- Présentation de cas cliniques par les formateurs comme support de réflexion.
- Echanges avec les participants autour d'exemples de situations rencontrées.

Informations pratiques

Déroulement d'une formation

Les formations proposées dans notre catalogue se déroulent au Centre de formations de L'ÉPOC.

Les formations présentées se déroulent par séquences de 3h ou 3h30 selon la formation ou par journées de 7h (9h – 12h30/13h30 – 17h) comme indiqué plus avant dans le programme de chaque formation. La pause déjeuner est entre 12h30 et 13h30 pour les formations d'une journée.

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et méthodologiques – Etudes de cas cliniques – Prise en compte de l'expérience des participants – Echanges avec les participants. Pédagogie interactive alternant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et mutualisation.

Les méthodes pédagogiques utilisées par les formateurs de L'ÉPOC dépendent du contenu visé par les actions de formation. Elles peuvent ainsi être très actives, avec la participation du stagiaire dans des jeux de rôles ou encore des élaborations personnelles sur des images photographiques, ou être plus tournées vers l'acquisition de concepts, ce qui demande plutôt un exposé théorico-conceptuel du formateur et des outils méthodologiques tels que les études de cas en petits et grands groupes. Le formateur qualifié réalise ainsi ce travail d'adéquation de la méthode au contenu, mais également au public à qui la formation est destinée.

- Apports théoriques élaborés à partir des questionnements de la pratique clinique et des échanges avec les partenaires.
- Présentation de cas cliniques par les formateurs comme support de réflexion.
- Echanges avec les participants autour d'exemples de situations rencontrées.

Dossier pédagogique

Chaque participant reçoit un dossier contenant des textes et une bibliographie spécifique en lien avec la formation choisie. Ces supports pédagogiques viennent compléter des points précis évoqués lors de la session de formation

Suivi de l'exécution de l'action de formation

Une feuille de présence est signée par les stagiaires présents lors de chaque demi-journée de formation. Elle porte aussi la signature du formateur et le tampon de L'ÉPOC.

Nous mettons en place des moyens et des outils pour permettre un suivi de l'action et des acquis. Ces éléments sont censés apprécier le résultat de la formation et voir de quelle façon les compétences ont été transférées (respect du programme, adaptation de la pédagogie, suivi de l'intégration des acquis et mise œuvre sur le terrain des acquis au cours de la formation).



Évaluation de la formation



Afin d'être au plus près des préoccupations des participants aux formations et de connaître leurs appréciations, le protocole d'évaluation des formations auprès des stagiaires comprend deux moments distincts : un premier moment d'évaluation sur place, dit « à chaud », lors de la fin de l'action de formation (atteinte des objectifs, possibilité d'application, construction pédagogique, moyens pédagogiques, animation, organisation matérielle, échanges dans le groupe, satisfaction personnelle. Ils évaluent chaque critère. Puis une case libre permet de noter Points forts de la formation et points faibles de la formation). Les stagiaires peuvent ainsi échanger à propos de leurs impressions respectives.



Nous leur demandons aussi de remplir une fiche d'évaluation dans l'après-coup donc à froid. Dans l'après-coup, nous envoyons aussi au responsable du service un autre formulaire d'évaluation. Cela a pour but l'appréciation de la formation après la réintégration du salarié à son poste et l'échange entre le service formation et le salarié sur l'adéquation de la formation demandée, les connaissances et le savoir-faire acquis.



Nous avons aussi un formulaire d'évaluation que nous transmettons aux structures qui avaient inscrit un ou des stagiaires. Dans l'après-coup une grille d'évaluation spécifique leur est donc transmise. Cela vient en plus des rencontres ou contacts téléphoniques qui peuvent suivre la formation. L'impact dans la vie professionnelle concrète des stagiaires est abordé. L'évaluation à froid lui permet ainsi de notifier ce qu'il remarque comme impact dans la qualité du travail (amélioration de la qualité du travail effectué, etc.) du professionnel pour qui l'action de formation a été engagée. Ensuite un débriefing interne est mené en réunion formation.



FORMATION L'ÉPOC

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ÉPOC - Organisme de Formation enregistré sous le n° 1175455597

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de L'ÉPOC

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions complétés et accompagnés du règlement.

à adresser : L'ÉPOC – service formation – 18, rue Georges Thill, 75019 Paris

Toute inscription fera l'objet d'une confirmation et d'une facturation.

SESSIONS DE FORMATION

Titre : _____

Dates : _____

- Les frais sont pris en charge par mon employeur
- Les frais sont pris en charge par moi-même
- Ci-joint un règlement de€ à l'ordre de L'ÉPOC
- Règlement par chèque n°
- Règlement par virement bancaire : Crédit Agricole de Paris et d'Ile de France : BIC : AGRIFRPP882
IBAN : FR76 1820 6002 0048 0415 1200 178

LE PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____ Email : _____

Fonction : _____

L'INSTITUTION RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Raison sociale : _____

N°Siret : _____ code APE _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____ Téléphone : _____ Fax : _____ Email : _____

Dossier suivi par (nom - fonction) _____


Fait à _____ le _____

Signature du stagiaire

Signature et cachet de l'employeur le cas échéant

Accompagnement

Analyse de pratiques, supervision, intervention



L'ÉPOC peut vous accompagner dans la mise en place de **séances d'analyse de pratiques** ou de supervision **pour une équipe**. Nous étudions avec vous cette mise en œuvre en analysant votre demande spécifique. Un devis vous est alors proposé.

L'ÉPOC peut proposer des séances d'analyses de pratiques ou de supervision **en séance individuelle** pour un professionnel.

Analyse de pratiques ou supervision auprès d'équipes du champ social, de l'insertion, du médico-social, du secteur médical, etc.

Conditions générales de vente

Présentation

L'ÉPOC est un organisme de formation dont le siège social est établi 18, rue Georges Thill – 75019 Paris. L'ÉPOC développe, propose et dispense des formations en présentiel inter dans son Centre de formation situé 19 rue de Nantes – 75019 Paris et intra sur site.

Le service formation de L'ÉPOC est déclaré sous le n° 11 75 45559 75 N° Siret : 48168335700026
Code APE : 8899B

Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation de L'ÉPOC relatives à des commandes passées auprès de L'ÉPOC par tout employeur ou par un professionnel à titre individuel. Ces derniers reconnaissent également que, préalablement à toute commande, ils ont bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de L'ÉPOC, leur permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à leurs besoins.

Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve aux conditions générales de vente par l'employeur et le respect, par le stagiaire, du règlement intérieur.

Etude et conseil

Toute formation sur mesure sollicitée fait l'objet d'une proposition spécifique avec un programme dédié et une proposition financière. En cas d'acceptation le devis doit nous parvenir validé « Bon pour accord » par l'organisme demandeur. Les frais d'élaboration de la proposition sont gratuits et sont mentionnés sur le devis. Les modalités de règlement sont indiquées dans le devis.

Inscription aux formations en présentiel

La procédure d'inscription est effective lorsque le bulletin d'inscription, intégré dans le catalogue, nous est retourné complété et signé, accompagné du règlement à l'ordre de L'ÉPOC (chèque, virement, etc.). Le nombre de places par formation étant limité, les inscriptions sont retenues en fonction de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Pour recevoir le bulletin d'inscription, vous pouvez aussi : le demander par téléphone au 07 70 02 32 96 ou par mail à : sylvie.ullmann@gmail.com
Toutes les demandes d'informations sont accompagnées du programme détaillé de la formation choisie. Nous signalons que les inscriptions aux formations sont clôturées dix jours avant la formation.

Afin de favoriser les échanges, le nombre de participants est limité à dix ou exceptionnellement à treize personnes par formation, excepté pour les demandes sur mesure pour une institution où nous pouvons accepter jusqu'à 15 personnes sur le site du demandeur.

Conditions financières / Facturation

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de L'ÉPOC. Tous les tarifs sont exprimés en euros. L'activité de formation de L'ÉPOC n'est pas soumise à la TVA, tous nos tarifs sont donc nets de taxes. Chaque établissement ou participant à titre individuel reçoit une facture acquittée dès le règlement effectué ainsi qu'une attestation de présence dans le mois suivant la formation.

Les frais de déjeuner et/ou d'hébergement ne sont pas compris dans ces mêmes tarifs et sont donc à la charge du participant.

Dispositions communes aux formations

Dès l'inscription validée, sera transmis par mail ou par courrier :

- la **convention de formation** en deux exemplaires dont un exemplaire devra nous être retourné signé par le responsable de la structure et revêtu du cachet avant le début de la formation. Elle peut être obtenue aussi bien dans le cadre de la formation continue qu'à titre individuel.

- la **convocation** rappelant la formation choisie, les dates, l'horaire et le lieu.

- l'attestation de présence est adressée après la formation.

- En cas de règlement de la formation par un OPCA dont dépend l'employeur, il appartient à ce dernier d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être

communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le client retourne signé à L'ÉPOC. Il appartient à l'employeur d'indiquer aussi sur le bulletin d'inscription les coordonnées complètes de celui-ci et de communiquer à l'OPCA tous les éléments nécessaires pour assurer ce règlement. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par L'ÉPOC au Client. Si l'OPCA n'a pas notifié la prise en charge de la formation avant son démarrage, le coût sera facturé dans sa totalité au Client.

Annulation / Remboursement

Remplacement d'un participant : L'ÉPOC offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation et ce jusqu'à 10 jours ouvrés avant la formation.

Insuffisance de participants à une session : L'ÉPOC se réserve la possibilité d'annuler ou d'ajourner une formation au plus tard une semaine avant la date prévue si le nombre de participants est insuffisant pour la dynamique du groupe. Dans ce cas, tout moyen de paiement effectué pour la dite formation ne sera pas encaissé ou sera remboursé. L'ÉPOC s'engage à prévenir le participant par écrit ou par mail au plus tard 7 jours avant le début de la formation et à proposer une inscription prioritaire du participant sur la prochaine session de la formation concernée ou sur une autre formation selon son souhait. Sinon, sur simple demande, l'intégralité des frais perçus lui sera remboursée ou sera remboursée à son employeur.

Pour les participants, toute annulation doit s'effectuer quinze jours ouvrés au plus tard avant le début de la formation. Si ce délai n'est pas respecté, la formation sera facturée à 100%.

Propriété intellectuelle

L'ÉPOC est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques utilisés par L'ÉPOC pour assurer les formations demeurent la propriété exclusive de L'ÉPOC. A ce titre, elles ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans accord de L'ÉPOC. De la même façon, toute reproduction totale ou partielle de notre catalogue est interdite.

Propriété des données à caractère personnel

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, L'ÉPOC garantit un droit d'accès, de rectification et de suppression des données concernant les personnes inscrites aux formations. Aucune information à caractère personnel ne sera cédée à des tiers sans leur autorisation préalable.

Règlement intérieur

Conformément à la loi, le Centre de formation de L'ÉPOC dispose d'un Règlement Intérieur disponible dans notre Centre de formations. Il est transmis aux stagiaires et il est transmissible sur demande.

Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. En cas de litige, il sera recherché une solution amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de Commerce de Paris.

CGV

L'ÉPOC se réserve la possibilité de modifier ou de mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont systématiquement transmises.



Nos Références

CHRS Palais du Peuple Armée du Salut ; ADOMA ; Association Droits d'urgence ; Amicale du Nid Paris ; Groupe ARES ; Immobilière 3F (bailleur social) ; MRS (Mouvement pour la réinsertion sociale) ; Maison de la solidarité Gennevilliers ; SSIAD Groupe SOS (75) Agents du CASVP / SSP Paris (75) ; PLIE Clichy La Garenne (92) ; SNC (75) ; Pôle social Espace 19 (75) ; Antenne jeunes Flandre (75) ; CHRS Le Soleillet (75) ; CHU Crimée CASVP (75) ; CHRS Charonne CASVP (75) ; Réseau 2000 (75) ; Novalis Taitbout (75) ; ACT Espace Rivière Association Aurore (75) ; SAVS SAMSAH APF (75) ; SAVS Léopold Bellan (75) ; FREHA (bailleur social associatif) ; Mission sociale en Résidences-services (CASVP) ; Sauvegarde des Yvelines ; ADIAM Paris 9^e ; SNCF Action sociale ; Mairie d'Aubervilliers ; COMEDE Kremlin Bicêtre ; SAVS SAS 15 Association Aurore Paris 15^e ; La CIMADE ; Emmaüs Solidarité ; SAVS Léopold Bellan Paris ; Emmaüs Défi Paris 19^e ; CESAP SESAD Deuil La Barre ; ESI AGORA Emmaüs ; ASMAE Bobigny ; SSE Olga Spitzer Créteil ; AVVEJ Vieux Logis Montgeron ; Pension de famille Thermopyles, SAVS Cadet L'Élan retrouvé Paris 9^e ; SAVS Championnet L'Élan retrouvé Paris 18^e ; SAVS Les 3 Rivières Stains ; Ecole de la 2^e chance Paris ; Maison de Santé Pyrénées Belleville 20^e ; URHAJ ; IDEFLE ; etc.



Témoignages

« La formation a été très appréciée par l'ensemble de l'équipe. Je la conseillerai à d'autres structures. Merci à vous et à Tereza Pinto. »

Association l'Élan Retrouvé
SAVS CHAMPIONNET
 74/76 rue Championnet
 75018 PARIS

« Merci beaucoup. Nos équipes ont beaucoup aimé la formation. C'est un éclairage utile dans leur pratique quotidienne. »

Palais du Peuple, Armée du Salut
 29 rue des Cordelières – 75013 Paris

« J'ai eu beaucoup de retours très positifs sur la formation assurée par Mme Pinto. Je l'ai pour ma part trouvée tout à fait pertinente et bien menée. Merci encore pour tout. Par ailleurs nous avons pu percevoir l'intérêt de votre structure L'ÉPOC pour certains de nos accueillis et nous ne manquerons pas de l'ajouter à notre documentation interne. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles et sans doute à l'occasion d'une autre formation. »

MRS – Mouvement pour la réinsertion sociale, 7 passage du Bureau – 75011 Paris.